Attentats du 13-Novembre : un tiers des victimes ne sont toujours pas indemnisées

05/05/2021 à 9h58



Le 13 novembre 2015, Fred a passé deux heures dans la fosse du Bataclan. Deux heures *“dans le sang d’un autre”*. Au fil des mois qui ont suivi, ce graphiste de 55 ans a tout perdu de sa vie d’avant. Déclaré inapte, il a perdu son travail, sa maison, puis sa compagne. Depuis, grâce à 50 000 euros de provision du Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d’autres Infractions (FGTI), et à une allocation handicap, il parvient tout juste à payer son loyer. Pour le reste il attend toujours, près de six ans après, son indemnisation définitive. *“Ils nous disent par courrier : ‘On vous répond dans les plus brefs délais’, mais ils ne se rendent pas compte que pour eux, un mois, ce n’est pas grand-chose. Pour moi, c’est énorme, c’est un mois de plus d’angoisse à me demander de quoi va être fait mon futur”*, raconte Fred.

Une attente d’autant plus longue qu’il faut, tout au long de la procédure, prouver les dommages commis par les attentats, expertises et papiers à l’appui. *“Le fonds de garantie fonctionne comme un assureur*, explique Fred. *Donc il doit d’abord établir la preuve qu’il y a eu des conséquences. Cela*

nous met dans une position de comptable du désastre qu'a été notre vie." Une procédure qui peut prendre du temps. Après plusieurs années d'attente, Fred a reçu récemment une offre du FGTI pour son indemnisation. Une proposition qu'il considère trop basse, et qu'il a donc contestée.

> *Parfois, on a l'impression qu'avec le Fonds de garantie, on est coupables et pas victimes.Une victime du 13-Novembre*

[…]

FranceInfo